



## News Release

## Communiqué

N° 20

Le 27 janvier 1993

### M. WILSON SE DIT DÉÇU DES DÉCISIONS PRÉLIMINAIRES AMÉRICAINES DE DUMPING CONTRE L'ACIER CANADIEN

L'honorable Michael Wilson, ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur, s'est dit bien déçu des décisions préliminaires de dumping que le département du Commerce des États-Unis a rendues aujourd'hui contre quatre produits en acier laminé plat importés de 19 pays, dont le Canada.

«Étant donné l'intégration du marché nord-américain de l'acier, de telles mesures n'ont aucun sens au point de vue commercial et elles constituent un important obstacle à la conclusion d'un accord bilatéral sur l'acier, une initiative de l'industrie canadienne que nous appuyons et que nous continuerons à promouvoir», a déclaré M. Wilson.

Le Ministre a mentionné que Revenu Canada a récemment annoncé des décisions préliminaires de dumping contre les tôles d'acier importées de neuf pays, dont les États-Unis. La moyenne des marges de dumping qui frappent les produits importés des États-Unis était fixée à 13 p. 100. M. Wilson a également fait savoir que le 29 janvier, Revenu Canada fera des constatations préliminaires supplémentaires contre les importations d'acier laminé à chaud et, le 31 mars, contre celles d'acier laminé à froid

«Le gouvernement veillera à ce que la question de l'acier reste à l'avant-plan de ses relations avec la nouvelle administration Clinton» a dit M. Wilson. Le Ministre a ajouté qu'il avait récemment soulevé la question de l'acier avec le nouveau représentant au Commerce des États-Unis, M. Mickey Kantor, ainsi qu'avec le nouveau secrétaire au Commerce, M. Ron Brown.

Le gouvernement a pris un certain nombre d'initiatives pour tenter de régler le différend, dont une campagne de sensibilisation aux États-Unis pour faire appuyer le projet d'accord bilatéral sur l'acier, une proposition visant la